

## **Nouvelles mesures de santé et de sécurité relatives à la COVID-19 et des protocoles régissant les examens**

Pour protéger la santé et la sécurité des candidats aux examens, de nouvelles mesures de santé et de sécurité et des protocoles ont été mis en œuvre dans tous les lieux d'examen, notamment :

- Les candidats et les surveillants doivent porter un couvre-visage à l'entrée du site, pendant l'examen et en quittant le site;
- Les masques ne seront pas fournis. Veuillez apporter le vôtre;
- Les crayons ne seront pas fournis. Veuillez apporter le vôtre;
- Veuillez respecter une distance de 2 mètres entre personnes pendant les examens;
- Veuillez respecter les nouvelles procédures d'inscription et de sortie afin de réduire au minimum les contacts physiques avec le surveillant et les autres candidats;
- Les candidats et le surveillant doivent remplir et soumettre [un questionnaire de santé](#) le jour de l'examen et respecter certains critères de santé avant leur participation;
- Chaque session d'examen aura une capacité maximale de 30 candidats plus le surveillant, afin de maintenir une distance de 2 m entre toutes les personnes,
- Les sites d'examen seront désinfectés avant et après chaque session.

À la suite de votre inscription à un examen, nous vous ferons parvenir une lettre de confirmation et des informations sur ce à quoi vous attendre lors d'une session d'examen.

Par ailleurs, si vous avez des questions concernant nos protocoles d'examen, veuillez contacter notre service à la clientèle en remplissant le formulaire de demande de renseignements prévu [ici](#).